



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Établissement de l'école institutionnelle Des Rivières Première séance Mercredi 13 septembre 2023 à 19h45 Salon du personnel de l'édifice Saint-Guillaume

COMPTE RENDU

Présence		
Personnel de l'école	Parents	Invités
Annie Chamberland	Paméla Bigras	
Geneviève Dulong	Mélanie Daigneault	
Marjolaine Durocher	Antoinette Duré	
Luc Germain (directeur)	Natacha Ferland	
Julie Kearns	Janik Juneau	
Sophie Méthot (adjointe)	Emmanuel Lavigne	
Catherine Ouellet	Isabelle Théobald	
Karine Richer(adjointe)		
Absence		
Sabrina Francoeur		
Mélanie Goulet		

1. Ouverture de l'assemblée

2. Constatation du quorum

Prise des présences, coordonnées des membres et dénonciation d'intérêts

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé : Geneviève Dulong Secondé : Isabelle Théobald

4. Question du public

5. Sujets pour adoption

5.1. **Élection du président :** Mélanie Daigneault, élue par acclamation

5.2. Élection d'un vice-président : Emmanuel Lavigne, élu par acclamation





5.3. Élection d'un membre de la communauté : aucun

5.4. Règles de régie interne :

Le document sera envoyé environ une semaine avant la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Un résumé des règles est annoncé : pas de conversation parallèle, respect de la parole de ceux qui s'expriment, être présent et ponctuel.

5.5. Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les mardis en alternance entre les édifices Mgr Mongeau et Saint-Guillaume aux dates suivantes :

24 octobre 2023 28 novembre 2023 19 mars 2024 30 avril 2024 11 juin 2024

6. Information des membres du personnel

7. Information de la direction

7.1. Formation obligatoire CÉ

Un lien vers le site web où se trouvent les capsules sera inséré dans chaque ordre du jour. Il est suggéré de regarder les courtes capsules pour comprendre les règles et le fonctionnement du conseil d'établissement.

7.2. Fonds à destination spéciale

À l'intérieur de ce fonds, nous pouvons déposer les recettes des campagnes de financement, toutefois, ces campagnes sont décidées en fonction de besoins ou objectifs très précis. L'exemple du café ST-GUI est donné en exemple. Il est nommé que les membres du personnel de Mgr-Mongeau seront aussi en mesure de faire des réservations pour y faire des activités avec leurs élèves, ce qui favorise le sentiment d'appartenance pour l'école.





L'intégration des deux écoles a apporté son lot de désagréments au niveau administratif. Les responsables au niveau du centre de service travaillent à ce que le tout soit rétabli dans les plus brefs délais.

7.3. Projet éducatif

Le projet éducatif sera remis le 23 janvier 2024.

Il y aura un objectif d'apprentissage à déterminer par les enseignants (lecture, écriture ou mathématique). Ils seront libérés par niveau en alternance (de 6^e à la maternelle, soutien émotif inclus) pour débuter la planification commune en lien avec l'objectif choisi. Leur libération sera comblée par leur période spécialiste et les éducatrices du service de garde qui s'occuperont des activités, donc aucune planification pour la suppléance à prévoir pour les enseignants libérés.

Il y aura aussi deux objectifs en lien avec le bien-être des élèves qui seront déterminés par tous les intervenants des deux édifices et basés, entre autres, sur les sondages aux élèves qui ont été faits en fin d'année scolaire.

8. Sujets pour approbation

8.1. Sortie des élèves dans les environs de l'école

Une autorisation est demandée pour l'année 2023-2024 pour chaque sortie dans le voisinage que les intervenants peuvent faire à pied avec leurs élèves.

Proposé : Janik Juneau Secondé : Isabelle Théobald **Résolution : 001-CE20230913**

9. Sujet pour consultation

Aucun sujet.





10. Autres sujets

10.1. Suivi de la rentrée

Un diner hot-dog et des olympiades ont eu lieu à l'édifice Saint-Guillaume pendant la première semaine.

La rencontre de parents a eu lieu la semaine dernière à l'édifice Mgr-Mongeau et aura lieu cette semaine à l'édifice Saint-Guillaume.

La chaleur s'est fait sentir dans les deux édifices et on souligne le professionnalisme des enseignants et de tout le personnel pour s'adapter aux capacités des élèves avec cette canicule.

À l'édifice Mgr-Mongeau on parle d'un retour positif des récrés structurées (par les TES) et le début des cibles de comportement (rang, cloche)

11. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre aura lieu le 24 octobre 2023 à 18h30 à l'édifice Mgr-Mongeau.

12. Levée de l'assemblée : 21h07

Proposé : Emmanuel Lavigne Secondé : Geneviève Dulong

Luc Germain Directeur Mélanie Daigneault Présidente